

VILLE DE POINTE A PITRE

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2024/2025

Du lundi 22 janvier 2024 au vendredi 19 avril 2024

En maternelle :
Enfants nés en 2021

**Transferts pour la rentrée
2024-2025**

En Toute Petite Section* :
Enfants nés en 2022
Maternelle Dubouchage (Quartier Chemin Neuf)
Maternelle Lauricisque (Quartier Lauricisque)

**Sous condition*

Liste des pièces à fournir (*Copies + originaux des documents à présenter*) :

- Lettre au Maire, Harry DURIMEL, sollicitant l'inscription d'un ou plusieurs enfant (s)
- Copie du livret de famille, pages des parents
- Extrait d'acte de naissance original de l'enfant ou des enfants concernés
- Copie du carnet de santé du ou des enfant (s)
- Justificatif de domicile (*Quittance de loyer ou facture d'eau ou facture d'électricité de - 3 de trois mois*)
- Copie de l'avis d'imposition 2023 ou de la taxe foncière 2023 ou de la taxe d'habitation 2023
- Attestation d'hébergement, justificatif de domicile et pièce d'identité de l'hébergeur
- 1 enveloppe timbrée (format : 110 x 210)

En fonction de votre situation :

- Certificat de radiation et avis de passage du conseil de classe
- Lettre au Maire, Harry DURIMEL, de demande de dérogation de scolarisation hors de la commune de résidence
- Attestation de l'employeur (parents ne résidant pas, mais travaillant à Pointe-à-Pitre)
- Certificat de scolarité de frère et/ou de sœur déjà scolarisé (e).
- Pour une demande en ULIS : notification d'affection.

Toutes les demandes sont examinées par la commission scolaire de la collectivité :

- ✓ Affectation dans l'établissement le plus proche du domicile
- ✓ Dérogation conditionnée à l'existence des places disponibles dans l'école demandée
- ✓ Réponse écrite adressée à chaque famille avant la fin du mois de juin 2024
- ✓ Aucune réponse par téléphone
- ✓ Aucun dossier incomplet accepté.

Renseignements

Mairie : 2^{ème} étage - Bureau 201/202 Tél : 0590 93 85 05/41

Mail : affscolaires-universitaires@ville-pointeapitre.fr

Site : <https://pointeapitre.fr> Rubrique : Education – Inscription scolaire